

Vous avez dit « démocratie » ?

Les élections municipales de mars 2026 sont terminées, analysées, les conseils municipaux sont en place.

Comme après chaque élection, j'ai l'habitude d'analyser les résultats sous un autre angle, plus large.

Appuyons nous sur les résultats de l'élection municipale d'Allasac (Corrèze).

Les résultats officiels sont :

Liste	% obtenus	Conseillers municipaux	Conseillers communautaires
Allasac, une passion partagée Jean-Louis Lascaux	42,32 %	20	2
Allasac, tous unis pour un territoire dynamique Annie Faugeras	36,72 %	5	0
Un nouvel élan pour Allasac Jean-Noël Monthieux	20,96 %	2	0

Ces résultats ignorent les « non-votants » (abstention, nuls, blancs), en en tenant compte, cela donne

Liste	% obtenus	Conseillers municipaux	Conseillers communautaires
Abstention, blancs nuls	32,57 %	0	0
Allasac, une passion partagée Jean-Louis Lascaux	28,54 %	20 (74%)	2 (100%)
Allasac, tous unis pour un territoire dynamique Annie Faugeras	24,76 %	5 (19%)	0 (0%)
Un nouvel élan pour Allasac Jean-Noël Monthieux	14,13 %	2 (7%)	0 (0%)

Cela met en évidence les points suivants :

- malgré une abstention très faible, les « non votants » arrivent largement en tête. Dans d'autres communes, ils ont même la majorité absolue.
- Avec un peu plus du quart des électeurs, la liste « arrivée en tête » rafle les 3/4 des postes de conseillers municipaux, la totalité des postes d'adjoints et de conseillers délégués, et la totalité de la représentativité à l'assemblée communautaire (agglo de Brive)

- Avec un peu moins d'un quart des électeurs la liste arrivée en 2^e place n'obtient que 1/5e des postes au conseil municipal, aucun adjoint, aucun conseiller délégué, aucun conseiller communautaires

Et vous avez dit « démocratie » ... ?

Il est évident que le système de démocratie représentative ne permet plus de représenter les électeurs.

Vous me direz que les « non-votants » n'avaient qu'à venir voter ! Il faut plutôt se poser la question du « non-vote » ? Habituellement on parlait des « pêcheurs à la ligne ». Les abstentionnistes étaient considérés comme celles et ceux que la vie politique n'intéressait pas. Mais dans cet « habituellement », l'abstention ne dépassait pas les 10 % de la population. Qui sont donc les autres, celles et ceux qui, depuis près de 20 ans, ont décidé de ne plus aller voter. Tout simplement des électeurs qui trouvent qu'aucun des candidats proposés ne peut être leur représentant.

Il s'est progressivement creusé un fossé entre les « électeurs » et les « élus ». Pourquoi ?

- Le système « majoritaire » voulu par la Constitution afin d'assurer une stabilité politique en est une des raisons principales : ce système donne tous les pouvoirs à des groupes politiques qui n'ont plus assez de voix pour avoir une réelle légitimité, celle la même voulue par la Constitution.
- Le système de sélection des candidats qui, en voulant éliminer les candidatures « farfelues », a durci les conditions permettant d'accéder au scrutin. Cela a pour conséquence de limiter les débats démocratiques aux quelques idées des candidats qui ont réussi à passer ce premier obstacle. Or, le débat libre et ouvert est la base même de la démocratie. Si toutes les idées ne peuvent pas être librement exprimées et écoutées, alors il n'y a pas de démocratie possible.

En langage plus clair et plus populaire : « *ce ne sont pas nos candidats qui se présentent et quand ils seront élus, ils feront ce qu'ils veulent* ». C'est la pensée majoritaire actuellement en France.

Pensez que la majorité de nos députés n'ont pas obtenu plus de 10 % des voix des inscrits au premier tour (celui dans lequel on vote « pour »), et même le président de république n'a pas obtenu plus de 20 % des inscrits. Et pourtant ils ont tous les pouvoirs.

Dans ce contexte, il faudrait que nos élus prennent conscience de leur trop faible légitimité représentative, et changent radicalement de mode de gouvernance. Cela devrait les obliger à consulter directement les électeurs sur les grands dossiers et à partager les pouvoirs avec les élus d'opposition.

Mais cela n'est pas obligatoire. Ce n'est donc pas appliqué. Ces élus sont-ils vraiment des démocrates ? A mon avis, non !

Les conséquences de cette abstention grandissante sont déjà clairement visibles : pour se faire entendre, il ne reste plus que la manifestation, et même la violence, qui, en réalité, est une réponse à la violence faite à la démocratie. Il suffit de regarder ce qui se passe aujourd'hui, de ce qui s'est passé hier ... La violence s'impose comme seul moyen pour avoir droit au « débat », mais cela n'est plus un débat démocratique.

Alors, quelles solutions ? Un changement radical de Constitution s'impose. Nous sommes arrivés au bout du système de démocratie représentative majoritaire. Nous devons aller vers :

- plus de démocratie directe via des référendums au niveau local comme national.
- une simplification des institutions publiques avec moins d'élus, mais des élus avec un rôle clairement re-défini, sans professionnalisation de la fonction d'élus.
- des assemblées représentatives « hybrides », c'est-à-dire composées de plusieurs groupes représentatifs (politiques, locaux, professionnels, etc.) et surtout avec une partie de l'assemblée tirée au sort parmi des candidats le tirage au sort est la base de la démocratie représentative).

Il est donc urgent de « remettre à plat » notre Constitution.